

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 10 NOVEMBRE 2022

Étaient Présents : Jean Luc DUVEL, Gérard BEAUGENDRE, Christine FERARD, Marie Paule GILLOUARD, Bernard JACQUES, Claudie BENARD, Aurélie LEGROS, Suzanne DOURDAIN, Michèle PAQUET, Maud PERREUL, Fabienne GUILLOIS, Miguel LOYARTE, Yohann CHANTREL, Jean Yves TALIGOT, Christian COSTA, Pierre Henri GASDON

Étaient Absents Excusés : Jean Yves GARDAN, pouvoir à Gérard BEAUGENDRE
André LUCAS, pouvoir à Jean Luc DUVEL
Arnaud VOISINNE, pouvoir à Maud PERREUL

PRÉSENTS : 16
POUVOIRS : 3
VOTANTS : 19

Secrétaire de séance : Yohann CHANTREL

Suite aux mails reçus concernant l'arrivée d'un commerce alimentaire dans la zone de la Pimotière de la part de Christian COSTA envers toute l'équipe et Claudie BENARD, celle ci prend la parole et demande des excuses à Christian Costa vis à vis du caractère insultant et irrespectueux de ses mails.

Christian COSTA refuse et menace de porter plainte pour diffamation puis s'emporte et monopolise la parole. Claudie BENARD suite au refus de s'excuser décide de quitter le conseil, Miguel LOYARTE, Maud PERREUL et Fabienne GUILLOIS sortent eux aussi.

Jean Luc DUVEL suspend la séance à 20H45. Après plusieurs séries d'échanges, Jean Luc DUVEL décide vers 21h30 de reporter la séance au jeudi 17 novembre à 20h30.

La séance est levée à 21h31.

Le secrétaire de séance,
Yohann CHANTREL



A Châtillon-en-Vendelais,

Le 17 Novembre 2022

Le Maire,
Jean-Luc DUVEL

